



AXA - NARBÉY

*La Pétrolette*  
*Bar Bayonne*

## Bulletin de participation

A renvoyer avant le 1er octobre 2023

Mr ou Mme:

Adresse:

Tel /Mail:

Modèle scooter/Club:

Inscription week-end : 40 euros/ personne = €

Règlement par chèque à l'ordre de : Authentik Scooter. à renvoyer à l'adresse suivante :  
Authentik scooter, 8 allée Didier Daurat 64600 Anglet.

L'inscription week-end comprend 2 petits déjeuners, le repas du samedi midi, l'apéro du samedi soir, le sticker de l'événement et un ticket de tombola.

Règlement : Les scooters participants, conducteurs et passagers doivent être assurés et protégés par un casque. Les participants s'engagent à respecter les consignes des organisateurs, le code de la route, les bâtiments, le matériel mis à leur disposition. Toutes les dégradations seront à leur charge. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités civiles et pénales pour tout incident pouvant arriver aux participants, avant, pendant ou après la manifestation. Avec l'inscription, chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte intégralement déchargeant les organisateurs de toutes responsabilités directes ou indirectes.

Date et signature: